

AEF INFO

Le bilan de compétences devient "un amortisseur des maux du travail" (CEET-Cnam)

Dans une étude intitulée "Un bilan de compétences, pour quoi faire ?" publiée le 31 mai 2021, le CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail) pointe "les risques de focalisation exclusive sur la responsabilité individuelle" liés à la mise en œuvre de la réforme du 5 septembre 2018. "Ces risques apparaissent d'autant plus vifs dans la période de crise actuelle qui voit s'ajouter aux menaces sur l'emploi des questions d'ampleur sur l'utilité sociale des métiers et le sens du travail", souligne l'organisme rattaché au Conservatoire national des arts et métiers.

Contributeur.trice.s du CEET : Aurélie Gonnet

Source : AEF Info

+ [Lire l'article dans son intégralité](#)

+ [Lire l'étude](#)





voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/le-bilan-de-competences-devient-un-amortisseur-des-maux-du-travail-ceet-cnam--1)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/le-bilan-de-competences-devient-un-amortisseur-des-maux-du-travail-ceet-cnam--1>